Conservatoire
d'espaces naturels
Corse

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Femu inseme per a natura !

CONNAÎTRE

PROTÉGER

GÉRER

VALORISER

ACCOMPAGNER

Agir ensemble c'est notre nature !

Sommaire

8 **CONNAÎTRE**

1. COMPTAGE INVENTAIRES (p.8)
   1.1. Inventaire et suivi de la nidification des rapaces nicheurs (p.8)
   1.2. Cistudes d'Europe de l'étang de Tanchiccia (p.8)
   1.3. Oiseaux terrestres nicheurs de la ponte du Cap Corse (p.9)
   1.4. Projet STRATECH (p.9)
   1.5. Ilots à Silène (p.9)
   1.6. Inventaire des fontaines de bord des routes Corses (p.9)

10 **PROTÉGER**

1. Qu'est-ce que la maitrise foncière ou d'usage ? (p.10)
2. Prospection nouveaux sites (p.10)
3. Site classé de la Conca d'Oro et du Vignoble de Patrimonio (p.10)
4. Projet LIFE Défense Nature 2 Mil (p.11)
5. Liste rouge (p.11)

15 **GÉRER**

1. Sites gérés (p.15)
2. Chantiers (p.15)
   2.1. Chantier d'automne des conservatoires d'espaces naturels (p.15)
3. NATURA 2000 (p.15)
   3.1 Animation territoriale (p.15)

17 **VALORISER**

1. Animation scolaire (p.17)
2. Sorties nature et sensibilisation de tous les publics (p.17)
3. Participation aux réseaux gestionnaires (p.18)
   3.1. 3ème conférence mondiale twitter sur les oiseaux marins (p.18)
   3.2. Assises de la biodiversité à Ajaccio (p.18)
   3.3. Congrès des CEN à Clermont-Ferrand (p.18)
4. Supports de communication (p.18)
5. Revue de presse (p.19)

21 **ACCOMPAGNER**

1. Plans Nationaux d'Actions (PNA) (p.21)
   1.1. PNA Milan royal (p.21)
   1.2. PNA Tortue d'Hermann (p.21)
   1.3. PNA Cistude d'Europe (p.22)
   1.4. PNA Sittelle (p.22)
   1.5. PNA Crapaud vert (p.22)
2. Zones Humides (p.22)
3. Mesures compensatoires (p.23)
4. Collectivités locales (p.24)
   4.1 Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (p.24)
   4.2 Accompagner la ville de Bastia dans la préservation de la biodiversité (p.25)

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CORSE EN QUELQUES CHIFFRES

L'association a été créée en 1972 sous la dénomination « Association des amis du Parc Naturel Régional de Corse » (Journal Officiel du 4 Août 1972). Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2012, les statuts de l'association ont été modifiés en intégrant un changement de nom : « **Conservatoire d'Espaces Naturels Corse** »

Cette évolution entérinait la démarche inscrivant la structure dans la voie de l'agrément « Conservatoire d'espaces naturels » défini par l'article 129 de la loi « Grenelle 2 » et le décret d'application insérant deux articles au code de l'environnement (D414-30 et 31).

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Corse est affilié à la Fédération Nationale des Conservatoires d'Espaces Naturels.

- 2 sites administratifs : Le siège de l'association à Borgo et son antenne de Corse du Sud à Propriano,
- 202 adhérents,
- 13 dirigeants bénévoles qui composent le Conseil d'Administration de l'association,
- 15 permanents salariés de l'association (13 CDI, 1 CDD, 1 service civique),
- 20 sites gérés sur 244 Ha dans toute la Corse,
- 4 500 personnes sensibilisées par nos activités.

CONNAÎTRE

GÉRER

PROTÉGER

VALORISER

ACCOMPAGNER

Le CEN Corse s'engage pour le patrimoine naturel Corse à travers 5 grands axes :

L'attribution de l'agrément Conservatoire d'Espaces Naturels Corse et le Plan d'actions quinquennal :

La loi Grenelle II de 2010 prévoit que les conservatoires d'espaces naturels peuvent être agréés par l'État et les régions, avec des missions confirmées par la loi. Leurs modalités de mise en place et fonctionnement ont été précisés par décret (octobre 2011). **A ce titre le CEN Corse a élaboré un projet de Plan d'Action Quinquennal (PAQ) qui définit les orientations stratégiques pour 10 ans.** Ce PAQ a été validé par l'Etat, puis approuvé à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 28 janvier 2016.

Le 28 février 2017, le Préfet de Corse et le Président du Conseil exécutif de Corse ont prononcé l'agrément de notre association en tant que Conservatoire d'Espaces Naturels pour une durée de 10 ans. Cet agrément s'inscrit dans le cadre des dispositions du code de l'environnement en faveur des conservatoires régionaux d'espaces naturels (article L414-11). Il représente pour nous la reconnaissance de notre place parmi les acteurs corses de la protection de la biodiversité et de la gestion des espaces naturels.

C'est aussi la validation de la pertinence de nos actions passées, ainsi que de notre expertise scientifique et technique qui nous classe parmi les référents du domaine de l'environnement en Corse. **Les ambitions exprimées dans notre Plan d'Actions Quinquennal ont servi de base à notre agrément.** Nous entrons maintenant dans la phase de mise en œuvre de ce plan dans un esprit de partenariat avec les institutions nationales et territoriales.

A l'instar des 28 autres conservatoires agréés du réseau national, le CEN Corse est plus que jamais au service de la protection de l'environnement de la Corse et entend à ce titre poursuivre ses missions autour de cinq axes : connaître la nature corse, la protéger, gérer les espaces sensibles, valoriser nos connaissances et nos actions en éduquant le public, tout en accompagnant nos partenaires dans leur propre démarche environnementale.

La gestion des espaces naturels constitue un enjeu fort qu'il nous faudra développer tout particulièrement dans les prochaines années.

- **Connaître :** Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité (les habitats et espèces sur les sites gérés mais aussi dans d'autres espaces naturels de Corse ou dans le cadre d'inventaires occasionnels)

- **Protéger :** Par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi naturels d'intérêt écologique reconnu.

- **Gérer :** promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique (sites gérés, missions d'animation territoriale, mission d'assistance technique en tant qu'expert…)

- **Valoriser :** sensibiliser, communiquer et éduquer tous les publics à l'environnement et au développement durable.

- **Accompagner :** Accompagner les maîtres d'ouvrages et les acteurs du territoire dans la mise en place des politiques publiques (Plan Nationaux d'Action, Projets d'Arrêté de

protection préfectorale de Biotope, mesures compensatoires, atlas de biodiversité dans les communes…)

Les valeurs du CEN l'engage à :

- **La sauvegarde de la vie : primauté au vivant, priorité à la biodiversité dans une perspective de développement durable,**
- **L'indépendance politique, garantie par une approche exclusivement scientifique et technique,**
- **La coopération avec tous les acteurs de l'aménagement de la Corse, sur des projets conformes à ses objectifs,**
- **La pérennité des actions qu'il engage (en veillant à ce que les conclusions des études soient bien mises en œuvre),**
- **La démocratie et la transparence dans son fonctionnement et ses actions.**

Les actions du CEN Corse en 2017

JANVIER
Surveillance de la population de milan royal dans le cadre du PNA en faveur de l'espèce

MARS
Résultats suite à la pose d'émetteurs sur des goélands d'Audouin pour analyse de leurs déplacements

MAI
Mise en œuvre de l'inventaire régional de tortues d'Hermann

FEVRIER
Signature d'une convention avec ENGIE dans le cadre de la mise en place d'une mesure compensatoire

AVRIL
Organisation d'une journée avec repas entièrement dédiée aux plantes comestibles

JUIN
Elaboration d'outils de communication sur le Goéland d'Audoin dans le cadre du LIFE militaire sur la base d'Aspretto

life défense nature 2mil
TERRAINS MILITAIRES & BIODIVERSITÉ

JUILLET
Participation aux assises nationales de la biodiversité, à Ajaccio

SEPTEMBRE
Le CEN se prépare à signer une convention avec le GISOM dans le cadre du projet STRATECH.

NOVEMBRE
Finalisation des listes rouges régionales UICN des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse

AOUT
Inventaire et suivi de la nidification des rapaces nicheurs

OCTOBRE
Chantiers d'automne en faveur du silène velouté et du phyllodactyle d'Europe

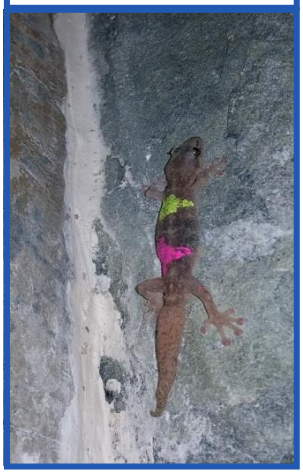

DECEMBRE
Intervention auprès des scolaires sur le thème "Les oiseaux de Corse"

CONNAÎTRE

Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité (les habitats et espèces sur les sites gérés mais aussi dans d'autres espaces naturels en Corse ou dans le cadre d'inventaires occasionnels).

1. COMPTAGE INVENTAIRES

1.1. Inventaire et suivi de la nidification des rapaces nicheurs

La Corse possède d'importantes populations de rapaces nicheurs, dont plusieurs présentent un intérêt patrimonial fort. Or, ces espèces ne font pas l'objet d'un suivi exhaustif et l'inventaire des effectifs reproducteurs n'est pas nécessairement complet du fait des difficultés du terrain et du peu d'observateurs compétents disponibles.

Le CEN Corse souhaite favoriser une amélioration des connaissances et s'est donc engagé depuis plusieurs années dans le suivi de la nidification de certains rapaces, et notamment du milan royal depuis 2006. A partir de 2015, des financements DREAL et OEC ont permis d'élargir le suivi des rapaces nicheurs à d'autres espèces : faucon pèlerin, aigle royal, balbuzard pêcheur et gypaète barbu. En 2017, le suivi des rapaces a permis, pour l'autour des palombes, d'observer 2 jeunes à l'envol et un échec de couvaison, pour le faucon pèlerin, de comptabiliser 20 jeunes à l'envol pour 10 couples connus, pour l'aigle royal, de comptabiliser 2 jeunes à l'envol, pour le balbuzard pêcheur, de se rendre compte de l'échec des trois couples connus, pour le milan royal, de comptabiliser 51 jeunes à l'envol sur les 54 couples connus. La participation au comptage gypaète et au suivi de certains territoires a permis de porter appui aux actions du Parc Naturel Régional.

1.2. Cistudes d'Europe de l'étang de Tanchiccia

Exemple de l'étude effectuée par le CEN sur la population de cistude d'Europe de l'étang de Tanchiccia au sein d'un site Natura 2000 : évaluation de l'état et de la taille de la population, de la qualité de ses habitats fréquentés tout au long de son cycle de vie. 3 sessions de capture par an, au printemps, et sur 2 ans (2017-2018). 671 individus capturés et marqués.

La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est considérée comme « Vulnérable » en France par l'UICN, elle est protégée au niveau national au titre de la loi de 1976 sur la protection de la nature. Elle est également inscrite au annexe II et IV de la Directive Habitat-Faune-Flore et classée en annexe II de la Convention de Berne.

En Corse, l'espèce ne semble pas être menacée du fait du maintien relatif du fonctionnement et de l'état naturel des zones humides qu'elle occupe. Du fait du caractère torrentiel des cours d'eau à l'intérieur de l'île et d'un relief marqué, le plus gros des effectifs se situe en plaine.

7 sites ont fait l'objet d'études concernant l'état des populations de cistude d'Europe, la majorité d'entre eux étant situés sur la côte est de l'île : Codole, Biguglia, tourbière de Multifao, Portigliolo

(embouchure du Rizzanese), Palo-Gradugine, mare temporaire de Piobba, embouchure du Fango.

1.3. Oiseaux terrestres nicheurs de la pointe du Cap Corse

Suite à inventaire effectué de 2012 à 2015 sur la zone Natura 2000 de la pointe du Cap Corse, maintien d'un suivi annuel sur une partie aléatoire de la zone. La méthode employée est celle du point d'écoute. L'observateur note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, pendant les 5 minutes où il reste stationnaire. En 2017, 5 carrés d'1 kilomètre de côté ont été tirés au sort parmi les 35 carrés qui constituent cette zone Natura 2000 et 37 espèces y ont été contactées.

1.4. Projet STRATECH

A été signée avec le GISOM (Groupement d'intérêt scientifique sur les oiseaux marins) une convention ayant pour objet la mise à disposition de données sur les effectifs nicheurs (toutes espèces d'oiseaux marins) et sur la production en jeunes (petits laridés et cormoran huppé), pour permettre l'élaboration d'une stratégie d'échantillonnage des colonies d'oiseaux marins nicheurs sur le littoral français (projet STRATECH).

1.5. Îlots à Silène

Le CEN Corse intervient pour la gestion et la surveillance des populations de Silène velouté *Silene velutina* sur quatre îlots rocheux des environs de Porto-Vecchio (Corse du Sud) : Ziglione, Stagnolu, Cornuta, Roscana. Outre les dénombrements des pieds de silène réalisés une fois par an (en juin), le CEN Corse a mis en place des aménagements et des expérimentations destinés à améliorer le maintien des populations de cette endémique corso-sarde rare

1.6. Inventaire des fontaines de bord de routes Corses

A été compilé en 2017, le 9e et dernier volet de la série d'inventaires patrimoniaux concernant les fontaines de bord de routes départementales de Corse. Cette étude a commencé suite à la demande de l'Office de l'Environnement et a concerné tour à tour les différents pays définis par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC). Ce dernier volet a donc été consacré au Centre Corse.

PROTÉGER

Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi-naturels d'intérêt écologique reconnu.

1. QU'EST-CE QUE LA MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE ?

La protection de la nature implique la préservation des espèces mais également celle de leurs habitats naturels. Celle-ci s'appuie sur des lois ainsi que sur des démarches contractuelles et des outils de maîtrise foncière. L'enjeu n'est pas systématiquement l'acquisition des espaces mais plutôt l'obtention de droits réels d'occupation et de gestion, ainsi que de garanties sur le long terme.

2. PROSPECTIONS NOUVEAUX SITES

Le CEN continue son travail de prospection au quotidien, que ce soit en direction des privés ou des collectivités.

Cette année des prospections ont eu lieu sur un site situé sur la commune d'Antisanti à la demande de l'exploitant agricole. Le CEN réfléchit à l'élaboration d'une convention avec l'exploitant (élevage bovin et coupes pour bois de chauffage). Même si le site ne bénéficie d'aucun classement écologique, une gestion intégrée de l'activité humaine en place permettrait de préserver davantage le milieu et la faune sauvage existante.

Le site de Codole en Balagne, situé sur une ancienne décharge, a fait l'objet d'une réhabilitation il y a 2 ans à l'initiative d'une association locale en collaboration avec le CENC. Afin de pouvoir gérer le site et le préserver, le CENC a proposé une convention à l'OEHC.

3. Site classé de la Conca d'Oro et du vignoble de Patrimonio

Le site de la Conca d'Oro et du vignoble de Patrimonio a été classé le 1er août 2014 par décret ministériel au titre de la loi de 1930 sur la "protection des monuments naturels et des sites". A la suite de sa venue sur site en 2015, Ségolène Royal, alors ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a décidé d'accompagner la démarche globale de gestion durable et de valorisation de ce site en allouant des moyens financiers à cet effet. Ainsi, a été mise en place une convention avec l'Etat actant la mise en place d'une Mission d'étude pour la réhabilitation, la gestion et la valorisation du site classé. Le CEN a accompagné le département de la Haute-Corse dans l'élaboration de ce plan de gestion.
En 2016, a donc été établi un diagnostic opérationnel. En 2017, a été défini un programme d'actions ou projet de territoire. Cette même année, le site a candidaté et obtenu le

label Grand site de France. Il s'agit du deuxième site Corse à obtenir ce titre, après le grand site des îles sanguinaires - pointe de la Parata.

4. PROJET LIFE Défense Nature 2 Mil

Le CEN Corse bénéficie d'une convention avec les autorités militaires dans le cadre d'un programme indépendant relatif à des travaux d'aménagement et d'information pour la préservation du Goéland d'Audouin : LIFE Défense Nature 2 Mil. Ce programme est coordonné par le CEN Rhône-Alpes, avec des financements de l'Europe, du Ministère de la défense et du Ministère de l'environnement.

Le Goéland d'Audouin est un oiseau marin typique de la Méditerranée. Classé en voie d'extinction dans les années 70 du fait de son faible nombre (environ 1000 couples), sa population est en nette augmentation. Pour la France, sa présence n'est connue qu'en Corse.

Chaque année, d'avril à août, une colonie d'environ 60 couples s'installe sur la digue de la base militaire d'Aspretto (Ajaccio) pour s'y reproduire.

Depuis 2014 et afin de compléter les informations apportées par le baguage effectué depuis 2000, un programme d'étude par géolocalisation a été mis en place.

10 goélands ont été équipés d'un GPS maintenu sur l'oiseau à l'aide d'un harnais, mais seulement 8 ont fonctionné.

L'objectif de ce travail a été de définir le domaine vital de la colonie en période de reproduction et notamment les zones d'alimentation en mer.

Les résultats obtenus pourront être mis en parallèle avec la définition d'aires marines protégées pour cette espèce, et permettre d'améliorer les connaissances. Ils pourront également être comparés aux études menées en Sardaigne et sur l'île de Pianosa où cette même technique a été utilisée, d'autant que l'on pense qu'il s'agit probablement de la même unité de sous-population de goéland d'Audouin qui se déplace entre les trois îles.

5. LISTE ROUGE

Depuis 2007, le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et le Muséum national d'Histoire Naturelle mettent en œuvre la réalisation de la liste rouge des espèces menacées en France, selon les catégories et critères de l'UICN. Le CEN Corse a réalisé ce travail pour l'aboutissement des listes rouges régionales des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens en lien avec le comité UICN France et un groupe d'experts. Ce travail a été cofinancé par la DREAL Corse et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Il a commencé en 2015 et s'est terminé en 2017 avec la validation de l'UICN et du CSRPN de Corse.

Les évaluations ont porté sur 119 espèces d'oiseaux nicheurs, 13 espèces de reptiles et 7 espèces d'amphibiens. 30 espèces d'oiseaux ont été évaluées comme en danger d'extinction (dont

une en danger critique), soit ¼ de l'avifaune nicheuse de Corse. Une seule espèce de reptile est en danger d'extinction.
Ce travail sur les listes rouges a été complété par une démarche visant à définir les priorités de conservation pour chaque espèce en prenant en compte d'autres critères comme l'endémisme, les particularités écologiques, la tendance historique, la responsabilité régionale et les priorités de connaissance. 9 espèces d'oiseaux, 3 espèces de reptiles et 3 espèces d'amphibiens accèdent à une priorité majeure de conservation : Sittelle corse, Gypaète barbu, Goéland d'Audouin, Autour des palombes, Grimpereau des bois, Océanite tempête, Pie-grièche à tête rousse, Bec-croisé des sapins, Fauvette sarde (oiseaux), Tortue d'Hermann, Phyllodactyle d'Europe, Lézard de Bedriaga (reptiles), Discoglosse corse, Euprocte de Corse, Crapaud vert des Baléares (amphibiens).

LOCALISATION DES SITES GERES EN 2017 :

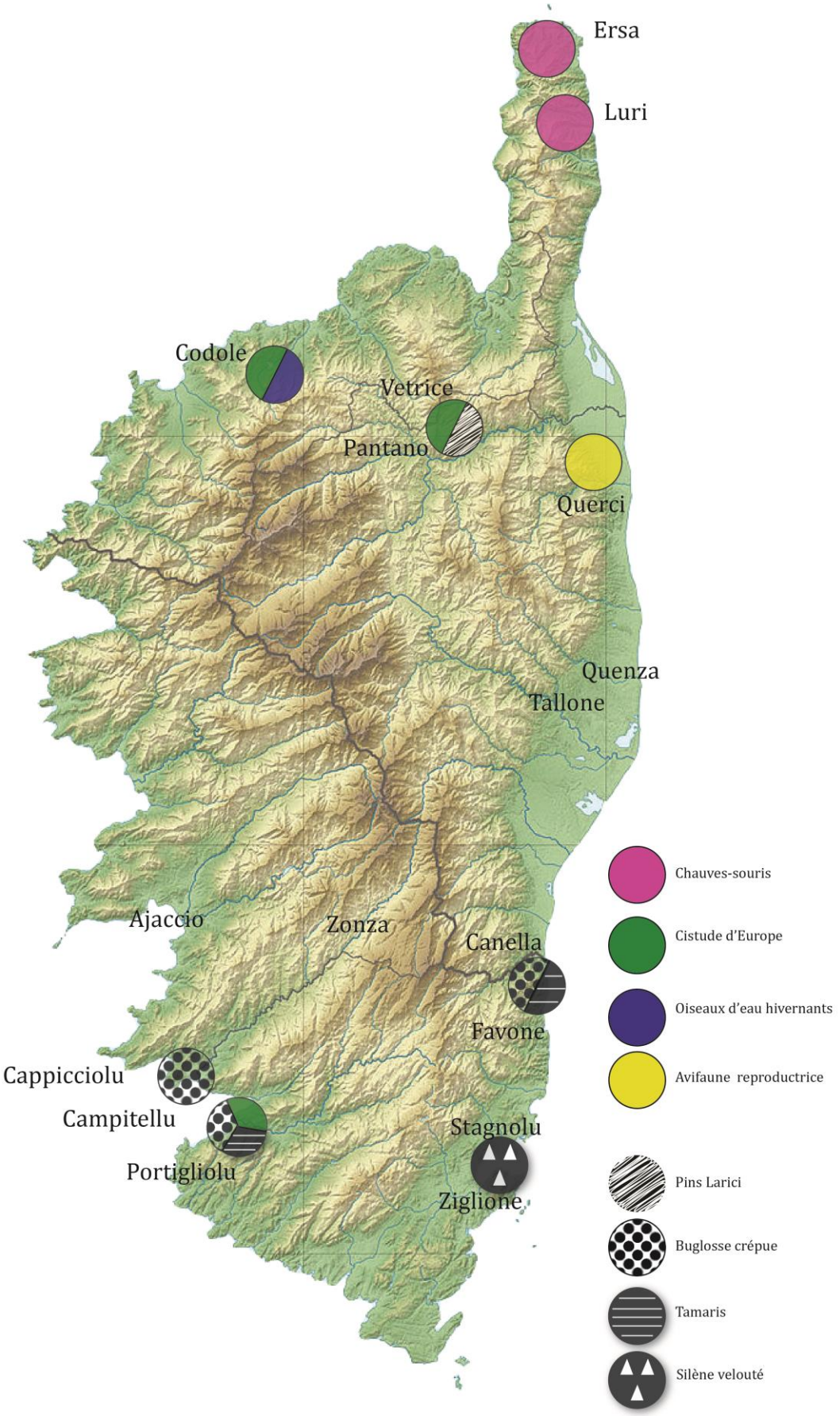

Sites gérés par le CEN Corse en 2017

Catégories de maîtrise	sites	communes	Intérêts écologiques du site	Superficie (ha)	Altitude (m)	Type maîtrise	Propriétaires
CAP CORSE	**Mîne Ersa -galerie "travers-banc de Guadigliolo" (G6)**	Ersa	Chauves-souris (Petit Rhinolophe)	**0,06**	**120**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé
	Galerie G1 de Spergane	Luri	Chauves-souris (Petit Rhinolophe)	**0,01**			Commune de Luri
BALAGNE	**Codole**	Santa Reparata di Balagna ; Feliceto ; Speloncato	Cistude d'Europe oiseaux d'eau hivernants	**78,6**	**110**	Maîtrise d'usage (convention)	OEHC (80ha plan d'eau + 35ha terrestre) + CTC
MASSIF DE TENDA	**Pantano**	Canavaggia	Cistude d'Europe, autre flore	**3,6**	**600**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé
	Vetrice	Canavaggia	Forêt relictuelle de pins larici sur le massif de Tenda	**18,8**	**1100**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé
COSTA VERDE	**Querci**	Penta di Casinca	Avifaune reproductrice	**6,3**	**5**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé
GOLFE DU VALINCO	**Portigliolu**	Propriano	Buglosse crépue, Cistude d'Europe Tamaris Dunes embryonnaires et dune mobile du cordon littoral à Ammophila	**5,3**	**1**	Maîtrise d'usage (convention et AOT)	DPM (5,3 ha)
	Campitellu	Olmeto	Buglosse crépue Formation basse prés des falaises, Fourrés du littoral à genévriers	**0,1**	**1**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM (0,1 ha)
	Cappicciolu	Olmeto	Buglosse crépue Formation basse prés des falaises, Fourrés du littoral à genévriers, Végétation annuelle des laisses de mer	**0,3**	**1**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé (convention désuète)
	Site N2000 n°FR9400594 Sites à Anchusa crispa de l'embouchure du Rizzanese et d'Olmeto	Olmeto	Buglosse crépue Formation basse prés des falaises, Fourrés du littoral à genévriers, Végétation annuelle des laisses de mer		**5**	Intervention (accords oraux)	Site N2000
PLAGES SUD EST	**Cannella**	Sari-Solenzara	Buglosse crépue Tamaris, Dunes embryonnaires	**0,77**	**1**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM
	Favone	Sari-Solenzara	Buglosse crépue Ta maris	**0,5**	**1**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM
	Site Natura 2000 n°FR9400604 Station d'Anchusa crispa de Cannella	Sari-Solenzara	Buglosse crépue Tamaris		**1**	Maîtrise d'usage (AOT)	Site N2000
ILOTS MARINS	**Ziglione**	Porto-Vecchio	Silène velouté	**0,23**	**5**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM
	Stagnolu	Porto-Vecchio	Silène velouté	**0,08**	**1**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM
	Roscana	Zonza	Silène velouté, Phyllodactyle d'Europe	**0,3**	**8**	Maîtrise d'usage (AOT)	DPM
	Cornuta	Zonza	Silène velouté	**0,6**	**2**	Maîtrise d'usage (autorisation orale)	Privé
PLAINE ORIENTALE	**Sialiccia**	Tallone	Tortue d'Hermann, oiseaux, amphibiens, ripisylve à aulnes et Frênes	**105**	**10**	Maîtrise d'usage (convention)	Privé
FIUMORBU	**Asinao**	Quenza	Mélinet à petites fleurs	**22**	**1000**	Maîtrise d'usage (convention)	Commune de Quenza et EDF
AJACCIO	**Aspretto**	Ajaccio	Goéland d'Audoin	**1,6**	**4**	Maîtrise d'usage (convention)	Base navale

GÉRER

Promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique (sites gérés, missions d'animation territoriale, missions d'assistance en tant qu'expert).

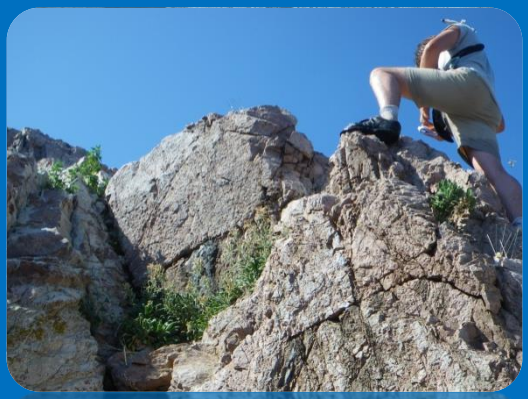

1. SITES GERES

Le CENC gère actuellement 20 sites pour 244 Ha répartis dans toute la Corse et proposant une diversité de milieux et d'habitats. Des zones humides comme la mare de Pantano, des plages comme Canella et Favona qui abritent la buglosse crépue (flore endémique de Corse), des forêts de pins lariciu à Vetrice, les ilôts marins de Ziglione, Stagnolu, Ruscana et Cornuta refuges du phyllodactyle d'Europe…

Du littoral aux massifs forestiers, les sites gérés par le CEN Corse sont très représentatifs et caractéristiques de notre île.

2. CHANTIERS

2.1. Chantiers d'automne des Conservatoires d'Espaces Naturels

Opération nationale initiée depuis 2002, les chantiers d'automne rassemblent chaque année durant 3 mois plus de 2000 participants autour de 270 chantiers partout en France.
En 2017, la 16e édition s'est déroulée pour le CEN Corse du 4 au 9 octobre et s'articulait autour de deux missions principales : la capture nocturne et le marquage des phyllodactyles d'Europe, petit lézard semblable à la tarente de Mauritanie plus communément appelée gecko, sur l'îlot de la Ruscana, et le comptage du silène velouté, plante endémique corso-sarde, sur l'îlot Cornuta, avec installation d'aménagements permettant sa réintroduction.

3. NATURA 2000

3.1. ANIMATION TERRITORIALE

L'exemple des strettes de Saint-Florent (FR 9400599) :

Le CEN Corse s'est positionné et a obtenu la gestion de l'animation du site Natura 2000 des strettes de Saint-Florent. A partir du DOCOB (Document d'objectifs) établi, ses missions sont multiples. Il est en charge de la gestion administrative et financière par l'organisation de réunions et le suivi des dossiers. Il est garant de la pérennité des peuplements de lauriers roses et le maintien de la richesse du site en favorisant l'ouverture des milieux. Il contribue à protéger le site des incendies. Il surveille l'évolution des habitats et améliore la connaissance du site. Enfin, il informe, communique et sensibilise sur les richesses patrimoniales du site auprès des scolaires et du grand public.

Le CEN Corse est également animateur des sites Natura 2000 suivants :

- Défilé de l'Inzecca FR 9400597
- Station botanique à botrychium simple du Boziu FR 9402007
- Sites à anchusa crispa embouchure du Rizzanese et plages d'Olmeto FR 9400594

Dans le cadre de sa politique régionale dans l'accompagnement et la mise en œuvre des politiques publique, renforcé dans son rôle d'animateur territorial et de gestionnaire de milieux, le CENC envisage de se positionner davantage sur les animations de sites Natura 2000.

VALORISER

Sensibiliser, éduquer les scolaires et le grand public à l'environnement et communiquer (sorties, chantiers bénévoles, programmes d'éducation à l'environnement, communication sur les sites gérés...).

1. ANIMATIONS SCOLAIRES

Le Cen Corse a réalisé des actions pédagogiques au travers de plusieurs programmes sur l'ensemble de l'ile : Les **Oiseaux de Corse, Acqua Linda, les tortues de Corses et les martinets de Bastia.** Il concerne essentiellement les classes de primaire ainsi que quelques classes de maternelle et de collège.
Ces actions selon les thématiques s'articulent autour de 1 à 6 interventions d'une demi-journée en classe et d'1 à 2 sorties dans un milieu naturel.

L'ensemble de ces actions en 2017 aura permis de sensibiliser 1562 scolaires.

Le programme pédagogique "**Les Oiseaux de Corse**", élaboré en 1999 par le CEN Corse, est cofinancé par la DREAL et de l'OEC. En 2017, ce projet aura permis de sensibiliser 414 scolaires (18 classes) sur la surprenante diversité des oiseaux de notre ile et l'importance à protéger leurs habitats si fragiles.

2. SORTIES NATURE ET SENSIBILISATION DE TOUS LES PUBLICS

Conscient et soucieux des enjeux en matière de préservation des milieux naturels et de sa biodiversité, le Cen Corse a proposé cette année 12 sorties Nature ainsi que des ateliers/stand lors de manifestations à destination du grand public. L'engagement et le soutien de nos partenaires (DREAL Corse, OEC, et EDF) aura permis à 3147 personnes en 2017 d'être sensibilisé, informé au travers de nos différentes actions.

12 Sorties Nature : 630 personnes en 2017

Leroy Merlin (10 jours) : 640 personnes sensibilisés et informés sur l'importance de préserver les milieux naturels pour protéger les espèces (Tortues d'Hermann- Cistudes d'Europe)

Campagne de sensibilisation dans le cadre du programme LIFE ENVOLL + pour la conservation des sites de nidification des laro limicoles sur la plaine orientale (en collaboration avec la collectivité de Corse - 1500 personnes sur la saison estivale 2017)

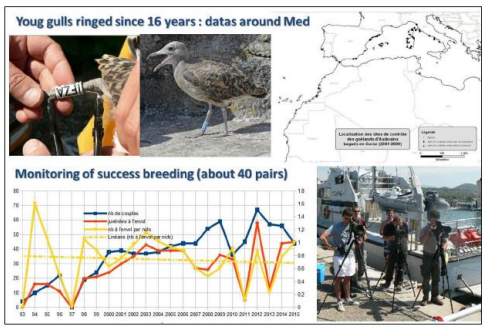

3. PARTICIPATION AUX RESEAUX GESTIONNAIRES

3.1. 3e conférence mondiale twitter sur les oiseaux marins

Organisée par l'ONG Seabirds.net, cette conférence s'est déroulée du 12 au 14 avril. Le CEN Corse a participé à cet évènement en diffusant sur twitter, à une plage horaire prédéfinie, 6 posts réalisés pour l'occasion. Cette communication portait sur le bilan de l'opération de géolocalisation des goélands d'Audouin ainsi que sur les travaux réalisés dans le cadre du programme LIFE Défense Nature 2 Mil.

Le bilan de cette opération est plus qu'encourageant puisque cette conférence a été twittée 7895 fois par 1781 personnes différentes, et a touché 3,9 millions de personnes, avec plus de 11 millions de vues dans 52 pays différents.

3.2. Assises de la Biodiversité à Ajaccio

Les 5, 6 et 7 juillet, ont eu lieu à Ajaccio, les assises nationales de la biodiversité. Plus de 700 personnes, essentiellement des professionnels et associations en lien avec la préservation de l'environnement étaient attendues. C'était l'occasion pour le CEN Corse de rencontrer madame Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

A cette occasion, Fabien ARRIGHI le directeur du CEN Corse a été mandaté par la Fédération pour animer un atelier consacré à la séquence Eviter/Réduire/Compenser et l'équipe était présente avec l'animation d'un stand permettant de valoriser les activités des CEN.

3.3. Congrès des CEN à Clermont Ferrand

Le congrès national s'est déroulé du 12 au 16 octobre. 5 permanents étaient accompagnés du Directeur, du Président, du trésorier et du secrétaire de l'association pour participer à cet événement majeur de la vie du réseau. L'occasion de participer aux différentes commissions techniques et d'échanger sur les outils et les orientations des CEN.

4. SUPPORTS DE COMMUNICATION

Différents documents ont été créés par le CEN Corse, seul ou en partenariat avec d'autres organismes. Ils sont mis à la disposition du public et permettent de les renseigner sur les actions menées par le CEN ou sur les espèces à découvrir et à préserver sur l'île

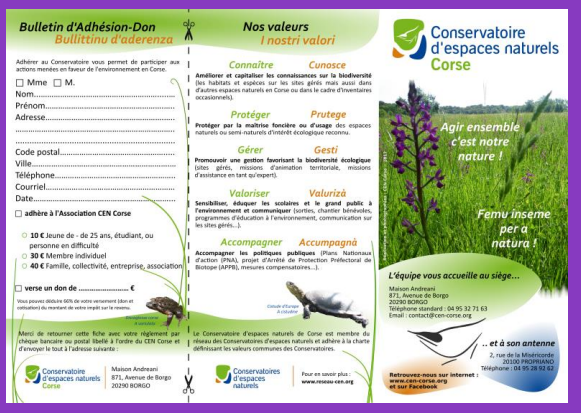

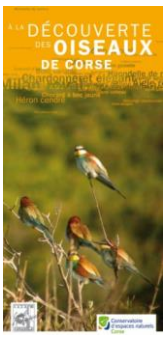

5. REVUE DE PRESSE

Le CEN Corse a régulièrement été évoqué dans la presse en 2017. Voici un échantillon des articles mentionnant l'association et ses actions.

PRATIQUE

NOUS JOINDRE
Rédaction Publicité Place Porta, 20100 Sartène
Tél. 04.95.74.90.10, fax. 04.95.74.90.11.
Email : sartene@corsematin.com
Abonnements - Tél. 04.95.32.85.01.

URGENCES
Pompiers. - Tél.18.
S.A.M.U . - Tél.15.
Gendarmerie. - Tél.17.
Hôpital local. - Lieu-dit Casciabello, tél.04.95.77.95.00.
Cross Med Urgence secours en mer. - Tél. 196.
SNSM .- Tél. 06.47.20.61.66.
EDF. - Renseignement clientèle : 09.69.32.25.20 ; dépannage électricité : 09.72.67.50.20.
Engie (GDF). - Tél. 09.69.32.25.20 ; dépannage gaz : 0800.47.33.33.

Aujourd'hui à Sartene
8° 8 heures
19° 14 heures
17° 17 heures
METEO FRANCE

Le conservatoire d'espaces naturels veille sur la plaine de Tavaria

Une antenne du conservatoire d'espaces naturels de Corse (dont le siège est à Bastia) est située en Corse-du-Sud à Propriano. Si les quatre chargés d'étude participent à des opérations au niveau régional, la plaine de Tavaria et son écosystème forment un espace privilégié pour leurs recherches et interventions. L'association est agréée par l'État pour gérer les sites naturels, à travers un plan national d'actions sur les espèces protégées.

Outre son partenariat primordial avec l'agence de l'eau, l'association collabore avec l'office de l'environnement et la Dreal Corse. La plaine de Tavaria est composée de prairies agricoles, de quelques maraîchers et de quatre éleveurs.

Ces prairies humides sont pâturées en eau une partie de l'année. Sur 273 ha, l'unité de gestion du conservatoire d'espaces naturels s'étend de Portigliolo à Capolauroso en allant jusqu'au pont d'Arena Bianca. Les agents du conservatoire d'espaces naturels peuvent être aussi mandatés par l'État, comme animateurs de la zone natura 2000 de l'embouchure du Rizzanesi (77 ha). Romain Fleuriau travaille au sein de l'association depuis 2009.

"La mare aux flamants", inondée une partie de l'année, forme un microcosme qui abrite des oiseaux de toutes espèces. un bonheur pour les ornithologues. / PHOTOS A.-F. I.

Spécialisé dans l'hydrologie, à l'aide de capteurs, il étudie les modifications des nappes, avec un piézomètre. Le suivi des zones humides (programme Rhoméo) a pour finalité de qualifier l'évolution de ces espaces grâce à différents indicateurs. Ceux-ci permettent de déterminer s'il y a une bonne gestion du site.

L'éducation à l'environnement forme un axe privilégié à la découverte de la biodiversité.

Une nature protégée

Une prairie pâturée aux abords de la RD 121 est en eau une partie de l'année. On peut observer des foulques, des échasses, des hérons, des canards souchets, des combattants variés. Autant d'espèces d'oiseaux qui font le bonheur des ornithologues.

"Baptisée "la mare aux flamants", il s'agit d'un petit étang temporaire, inondé plusieurs mois par an en hiver et au printemps", explique Gwennaelle Daniel, chargée du suivi des oiseaux et des reptiles. Un travail global intervient sur la zone humide. Le conservatoire détermine l'état par l'humidité du milieu (quelle partie de la prairie a tendance à s'assécher ou s'inonder au cours du temps). *"Mais globalement, en cinq ans, il n'y a pas eu de changements majeurs sur la zone humide"*, observe les chargés d'études. Le rôle de l'embouchure est fondamental dans la régulation de la nappe hydraulique. Lorsqu'elle est fermée, le niveau d'eau monte. La tortue cistude trouve un habitat favorable en superficie. De plus, on trouve davantage d'eau en sous-sol, et les terres deviennent verdoyantes. *"Il est important que les embouchures gardent un caractère d'ouverture et de fermeture naturel."* Sur la plage du Robinson, deux élèves de 4e en stage d'observation recherchent des informations sur les buglosses, plante endémique à la Corse et à la Sardaigne (elles poussent sur le sable et sont menacées par la fréquentation du littoral), et les tortues cistudes. À travers cinq axes (connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner) le conservatoire des espaces naturels poursuit ses engagements. Il vient d'obtenir l'agrément attribué par l'État et la CTC sur la base d'un plan d'action quinquennal. 16 salariés et 220 adhérents composent le conservatoire des espaces naturels Corse.

A.-F. I.

TRANSPORTS

LIAISONS BUS
Départ de Sartène : rond-point. Sartène-Ajaccio : 8 h 20 et 16 h 20 ; Sartène-Porto-Vecchio-Bonifacio : 10 h 15 et 17 h 45 (tous les jours sauf dimanche et jours fériés).
Départ de Propriano : gare routière (en face du collège). Propriano-Ajaccio : 8 h 35 et 16 h 35 ; Propriano-Porto-Vecchio-Bonifacio : 10 h et 17 h 30 (tous les jours sauf dimanche et jours fériés).

CINEMA

Prupià
-L'Embarras du choix. De Eric Lavaine, avec Alexandra Lamy, Arnaud Ducret, Jamie Bamber. Genres comédie, romance
Séance à 21 h 15 : vendredi 7, samedi 8 et mardi 11 avril.

ECHOS PRUPIÀ

Rendez-vous de la Semaine sainte
L'abbé Polge, curé de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde invite les paroissiens de la région à entrer avec foi et recueillement dans la Semaine Sainte. Dimanche des Rameaux et de la Passion : 11 h, bénédiction place de l'église. Procession, entrée solennelle, Sainte messe avec récit de la passion. Lundi saint : 17 h, exposition du Saint Sacrement durant 3 heures avec chapelet. Mardi saint : 17 h, confession, 18 h : messe.
Mercredi saint :17 h, confession, 18 h : messe.
Jeudi saint : 17h, confession ,18 h célébration de

A VINZULASCA

Découverte du Golu en pirogue

Patrimoine et environnement font bon ménage en ce week-end dédié aux Journées du patrimoine, mis à profit par le conservatoire des espaces naturels (CEN) pour une sortie commentée en pirogues, à partir de l'embouchure du Golu. Quatre sessions sont au programme ce dimanche 17 septembre, entre 10 h et 15 h, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de Mucchiatana, avec la communauté de communes de la Castagniccia, partenaire du conservatoire.

Le CEN Corse propose donc dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, des balades au fil de l'eau pour découvrir le fonctionnement, les rôles et l'écologie des zones humides ainsi que le patrimoine historique du site, en remontant le temps jusqu'au VIe siècle avant J.-C., grâce à la participation de Stéphane Orsini, animateur du site Natura 2000 au sein de la communauté de communes de la Castagniccia-Casinca.

L'occasion de vous laisser bercer au rythme de la partie terminale du plus long fleuve de l'île, dans une ambiance magique, à la découverte des hôtes de ces lieux, grâce aux connaissances faunistiques et floristiques d'Arnaud Lebret, animateur du CEN Corse.

Découverte des écosystèmes du Golu en pirogue ce dimanche. / PHOTO J. P.

Ces sessions sont gratuites et ouvertes à tous, avec un maximum de 20 places à chaque voyage. Les places sont donc limitées et la participation est soumise à une inscription préalable.

Le premier rendez-vous est donné le matin à partir de 9 h 30 sur le parking de la plage de Venzolasca, à Cap Sud pour un départ prévu à 10 h. Les autres sessions sont fixées de 11 h à 12 h, de 14 h à 15 h, et de 15 h à 16 h.

Le CEN Corse vous propose également un accueil avec un stand de présentation de la tortue d'Hermann et de la Cistude d'Europe ainsi que sur les activités de l'association.

JACQUES PAOLI

Inscriptions obligatoires au 06.73.06.48.52. 04.95.32.71.63.

Création de la liste rouge des espèces menacées en Corse

Le conservatoire d'espaces naturels, en partenariat avec la Dreal et l'office de l'environnement, travaille depuis 2015 à la constitution de cette liste. Elle émet des recommandations pour la sauvergarde de certains animaux

Depuis 2007, le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Muséum national d'histoire naturelle mettent en œuvre la réalisation de la liste rouge des espèces menacées en France selon les catégories et les critères de l'UICN. Élaboré en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires, cet état des lieux vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à échelle nationale. Ces listes permettent de mesurer un risque d'extinction des taxons au niveau mondial ou un risque de disparition au niveau régional.

Au niveau des régions, de plus en plus de démarches d'élaboration de listes rouges ou de livres rouges voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de conservation. Dix régions ont d'ores et déjà rédigé des listes rouges régionales concernant les oiseaux nicheurs, les reptiles et les amphibiens. Des listes qui ont été labellisées. En Corse, à l'heure actuelle, seule la liste régionale concernant la flore vasculaire a été labellisée et publiée en 2015.

Aujourd'hui, la démarche du conservatoire d'espaces naturels de Corse (CEN Corse) s'inscrit pleinement dans cette initiative et prévoit un travail d'échanges poussé avec le comité UICN France pour l'aboutissement des listes rouges régionales des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens.

120 espèces d'oiseaux, 14 espèces de reptiles et 10 espèces d'amphibiens

Ce projet est cofinancé par la Dreal et l'office de l'environnement de la Corse. Il a commencé en 2015 et se poursuit cette année, avec la finalisation de ces listes rouges et leur publication. La réalisation de ce travail permettra l'évaluation des degrés de menace pesant sur la faune de Corse.

"Il s'agit de faire l'état des lieux de la connaissance de ces espèces et de permettre d'identifier les priorités d'amélioration des connaissances. Nous aurons aussi à identifier et à hiérarchiser les enjeux de conservation. Enfin, nous devrons réévaluer, dans quelques années, les différents taxons et appréhender l'évolution diachronique des connaissances et des modifications de situation", explique Juliette Linossier, chargée d'études au CEN Corse. Outre les critères retenus par l'UICN, le CEN Corse en a ajouté d'autres pour la Corse comme l'endémisme ou la tendance historique.

"Il faudra également mettre en avant certaines espèces avec une priorité de conservation très haute comme la sittelle, par exemple, qui ressort en tête de notre liste et qui bénéficie déjà d'un plan international d'action. Il s'agira ensuite de créer un outil pour orienter la gestion des espèces menacées", poursuit Bernard Recorbet de la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Les différents critères seront ajoutés à l'évaluation du risque d'extinction par la méthode UICN afin d'obtenir un score en terme de priorité de conservation. Les espèces sont ensuite hiérarchisées en utilisant ce dernier score. 120 espèces d'oiseaux, 14 espèces de reptiles et 10 espèces d'amphibiens ont été ainsi évaluées. En Corse, trois espèces d'oiseaux ont déjà disparu. Il s'agit de l'Erismature à tête blanche, du Puffin Yeljouan et du Pyrargue à queue blanche.

Les espèces qui ont le plus haut score de priorité de conservation sont la sittelle corse pour les oiseaux nicheurs, le lézard de Bedriaga, pour les reptiles, et l'euprocte de Corse, pour les amphibiens. Réunis à Corte, les experts ont finalisé la validation des catégories UICN et le classement des espèces en fonction des priorités de conservation.

"Les documents seront ensuite envoyés à l'UICN France pour une vérification de toutes les catégories pour chacune des espèces et surtout des justifications utilisées. À l'issue d'échanges avec l'UICN pour justifier et corriger, si besoin est, notre évaluation, il y aura validation par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) également avant publication des résultats", conclut Julliette Linossier.

M. G.

La tortue d'Hermann.

Le goéland d'Audoin.

La salamandre de Corse.

L'euprocte de Corse. / PHOTOS CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

Réunis à Corte, les experts de la faune insulaire, travaillant à la liste rouge de l'UICN, ont validé la liste des espèces menacées. / PHOTO MARIO GRAZI

Chantier d'automne dans le sud pour le Conservatoire des espaces naturels

Sur les îlots de Cornuta et Ruscana, bénévoles et encadrants observent minutieusement la faune et la flore. Comptage et marquage permettent d'en savoir davantage sur des espèces qui ne comportent que peu d'individus

Le Conservatoire des espaces naturels de Corse met en place, tout au long de l'année, différentes actions visant à sensibiliser le public à la nature. De tels chantiers sont ouverts à tous et permettent de faire des découvertes surprenantes.

Récemment, rendez-vous était donné aux bénévoles pour la première partie du chantier d'automne dans le sud de l'île. Sur la plage de Saint-Cyprien, les bénévoles et encadrants ont rejoint en bateau l'îlot Cornuta, situé à 350 mètres du rivage. L'objectif de la journée ? Démaquiser puis créer des cages grillagées afin de réintroduire une plante disparue de l'îlot depuis 2002.

"Comme la plante est présente sur les autres îlots de la région, nous en avons ramassé les graines. Le mois prochain, nous reviendrons pour planter de petites pousses de silène", explique Julie Peinado, responsable de ce "chantier bénévoles".

Le silène velouté est une plante vivace, endémique à la Corse et à la Sardaigne. Présente sur le littoral dans les fissures des rochers, elle est aujourd'hui protégée et classée parmi les espèces vulnérables du Livre rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Depuis 1998, le conservatoire des espaces naturels de Corse (CNBC) opère un comptage annuel, et constate donc les mutations.

"Sur la partie végétale de Cornuta, on ne trouve pratiquement que de la lauzerra, détaille Arnaud Lebert du conservatoire des espaces naturels. *Elle a pris possession de tout l'îlot mais ce n'est pas uniquement sa présence qui a fait disparaître le silène. On pense qu'il s'agit d'une accumulation de facteurs. La présence en nombre d'oiseaux marins est peut-être une piste : ils cassent les tiges pour faire leur nid et leurs piétinements peuvent aussi fragiliser la plante. C'est pour cela que l'on applique différentes techniques pour réintroduire le silène sur Cornuta. Pour certains pieds, la croissance se fera sous une protection grillagée et pour d'autres, sans aucune protection. Ensuite, seule l'observation du comportement du silène nous donnera des informations".*

De Saint-Cyprien à Pinarello

L'autre partie du chantier bénévole se déroule dans le golfe voisin, à Pinarello, et cette fois, c'est à la lumière de la pleine lune que les bénévoles vont chercher et compter les phyllodactyles d'Europe prisonniers de l'îlot de la Ruscana. Le phyllodactyle est un petit lézard semblable à la tarente de Mauritanie, plus communément appelée gecko dans nos maisons de village.

"Ils ne sortent que la nuit pour chasser, on profite donc de leurs virées nocturnes pour les compter, indique Julie Peinado. *Pour cela, le protocole est précis. Nous avons découpé l'îlot en plusieurs parties. Les phyllodactyles se cachent dans les failles des rochers mais il faut les saisir pour les peser et les mesurer. Pour cela, on utilise un petit crochet souple pour les déranger et les faire sortir. Ensuite, on les marque sous le ventre pour ne pas les confondre et on les relâche au même endroit. Le comptage annuel des individus de l'îlot est la meilleure manière de connaître l'état de santé du groupe".* Exclus de tout contact avec d'autres souches de leur espèce, ces petits lézards ont développé des particularités propres à leur situation : ils sont - notamment - plus petits. *"Ces phyllodactyles sont certainement arrivés sur cette petite île à pied, donc avant qu'elle ne devienne une île. Ils sont parmi les premiers habitants de la baie et il semble que cette année encore, le groupe se porte bien"*, développe Arnaud Lebert.

"Chaque soir, nous avons marqué une soixantaine d'individus, ce qui n'est pas mal. Le chantier s'est déroulé sur trois nuits différentes, donc on peut penser que la Ruscana abrite plus de 150 phyllodactyles", conclut Gwenaëlle, en charge du comptage sur la Ruscana.

Des écosystèmes particuliers qui abritent une faune et une flore méconnues. Mais qui doivent être protégées.

FAUSTINE MINIGHETTI

Certains silènes seront replantés et encagés pour être protégés des oiseaux. / PHOTO F. M.

ACCOMPAGNER

Accompagner les politiques publiques (Plans Nationaux d'action, accompagnement des collectivités, projet d'Arrêté de Protection Préfectoral de Biotope (APPB), mesures compensatoires...).

1. Plans Nationaux d'Actions (PNA)

En Corse, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) assure le contrôle de la mise en œuvre du Plan National d'Action en collaboration avec les services de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le CEN Corse est coordinateur de cette mise en œuvre avec l'aide financière de la DREAL et de l'OEC.

1.1. PNA Milan royal

Le Milan royal est un rapace qui niche entre les zones de plaines et la moyenne montagne. Environ 80 % des milans recensés au plan national sont localisés en Corse. Un programme de surveillance de la population a été porté par le CEN Corse depuis 2006 avec le soutien de la DIREN et de la CTC. Un nouveau plan d'actions a été mis en place pour 2017-2026.
Aux deux sites de référence nationale pour le suivi de la reproduction, la vallée du Reginu et la région d'Ajaccio, se sont ajoutés en 2017 deux nouveaux sites de prospection, Penta di Casinca et Propriano.
Les comptages ont permis de recenser 706 milans.

1.2. PNA Tortue d'Hermann

La tortue d'Hermann est actuellement l'un des reptiles les plus menacés à l'échelle mondiale. En France, l'espèce ne subsiste plus qu'en Corse et, en effectifs réduits, dans le Var. Les populations françaises appartiennent à deux lignées bien distinctes : la lignée provençale, proche des populations continentales italiennes, et une lignée corse, proche des populations de Sardaigne et de Sicile.
Du fait de leur originalité, la conservation de ces deux entités génétiques mérite une attention particulière.
Dans le cadre de futurs projets d'aménagement, la DREAL a commandé au CEN Corse la réalisation d'inventaires concernant l'espèce tortue d'Hermann sur sept parcelles réparties sur trois communes : Porto-Vecchio, Ajaccio et Coggia. Sur les sept sites inventoriés, 4 avaient fait l'objet d'inventaires précédents. 46 tortues ont été contactées, dont 22 sur une parcelle de Porto-Vecchio. Par contre, une des parcelles de Coggia montre l'absence totale d'individus en 2017, pourtant observés en 2009.

1.3. PNA Cistude d'Europe

La cistude d'Europe est une espèce de taille relativement modeste (longueur de la dossière entre 11 et 17 cm relevée en Corse) qui présente une couleur dominante noire, son corps est le plus souvent ponctué de tâches ou de points jaunes, motifs et couleurs que l'on peut également retrouvés sous forme de rayures sur la dossière (carapace) de l'animal. L'espèce possède une large aire de répartition à l'échelle européenne, mais la dégradation et la fragmentation de ses habitats sont responsables d'une forte régression de ses populations à l'échelle européenne et nationale.
En France, la cistude d'Europe est encore présente dans 11 régions mais les densités sont variables et très inégales selon les territoires. L'espèce est essentiellement présente dans le centre, l'ouest et le sud-ouest de la France, en Provence, en Corse, en Languedoc et en région Rhône Alpes.

1.4. PNA Sittelle

Contribution à l'élaboration des populations de sittelle corse sur la forêt territoriale de Lonca

1.5. PNA Crapaud vert

Le crapaud vert est une espèce d'amphibien anoure en déclin sur l'extrémité occidentale de son aire de répartition depuis plusieurs années. Il est protégé au niveau national français et inscrit aux annexes de plusieurs directives et conventions européennes du fait du mauvais état de conservation de ses populations lié à l'évolution défavorable de son habitat. La répartition actuelle du crapaud vert en France est limitée à l'Alsace, la Lorraine, la Corse et depuis 2010 à la Franche-Comté dans le Doubs.
En Corse, le crapaud vert est selon la systématique et les connaissances actuelles considéré comme appartenant à la sous-espèce Bufotes viridis balearicus, le crapaud vert des Baléares. C'est aujourd'hui le seul bufonidé connu en Corse.

2. ZONES HUMIDES

Dans le cadre de sa mission d'animateur territorial, le CENC s'est engagé dans l'élaboration de plusieurs plans de gestion stratégiques (Liamone, Rizzanese, Bevinco).

Le plan de gestion stratégique donne une priorité à l'action dans une approche globale partagée, rapide et transposable à l'ensemble du bassin, en basant son raisonnement sur les fonctions des zones humides et les services rendus pour hiérarchiser les interventions d'après la faisabilité politique, technique et financière. Cette démarche globale offre également la possibilité d'identifier parmi les secteurs dégradés.

Le plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) est un outil phare du SDAGE 2016-2021 pour la préservation des zones humides, l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que la réduction du risque inondation, en tout ça en favorisant une gestion locale et concertée.

Le plan de gestion zones humides du Bevinco :

Il intervient dans le cadre du SAGE de l'étang de Biguglia.

Le périmètre de la zone d'étude correspond au périmètre du SAGE de l'étang de Biguglia (Haute-Corse), élargi jusqu'au Golo pour conserver une cohérence écologique et fonctionnelle. Le SAGE de l'étang de Biguglia a une superficie de 18 370 ha, notre zone d'étude 19 721 ha.

Ce périmètre comprend 16 communes (Figure 2) :

- 5 totalement : Biguglia, Borgo, Furiani, Lucciana et Rutali ;
- 11 partiellement : Barbaggio, Bigorno, Campitello, Lento, Murato, Oletta, Olmeta-di-Tuda, Piève, Poggio d'Oletta, Scolca, Vallecalle.

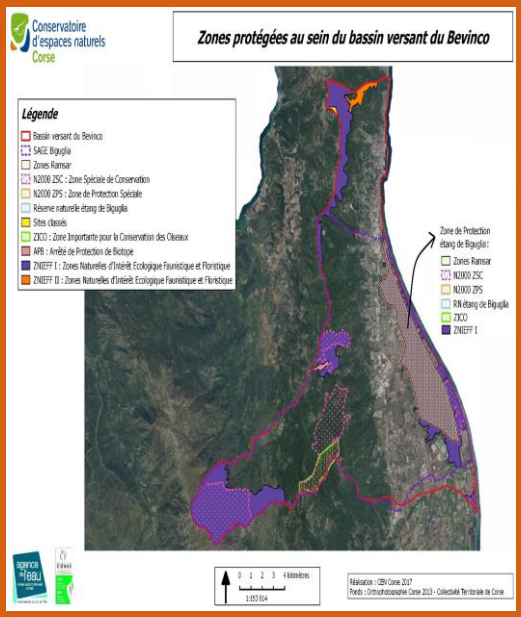

L'enjeu consiste à élaborer un plan de gestion concerté avec l'ensemble des acteurs concernés afin de permettre la préservation des zones humides dans un espace anthropisé et soumis à de fortes pressions touristiques, agricoles et urbaines.

3. MESURES COMPENSATOIRES

La séquence Eviter/Réduire/Compenser

Depuis la loi biodiversité de 2016, la doctrine ERC est devenue incontournable. Le CEN Corse accompagne les maîtres d'ouvrage dans l'application de ce dispositif et la gestion des terrains de compensation.

Guidés par l'intérêt général le CENC a pour but la préservation du patrimoine naturel, comme du bien commun de la nation. Il est ainsi un partenaire légitime et fiable de la mise en œuvre des mesures compensatoires.

ENGIE, propriétaire des terrains et exploitant d'installations GPL, effectue des travaux de mise en sécurité de la station de Loretto, à Ajaccio. L'entreprise est tenue par arrêté préfectoral de mettre en place des mesures compensatoires visant à supprimer, réduire et compenser les effets du nouvel ouvrage sur l'environnement. Par convention signée entre les deux parties, ENGIE confie au CEN Corse la gestion

Qu'est-ce qu'une mesure compensatoire ?

Mesure en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages qui lui sont causés par un projet et qui n'ont pu être évités ou limités par d'autres moyens.

des 20 hectares de terrain en faveur de trois espèces que sont le tortue d'Hermann, le Serapias méconnu ou Serapias négligé, et le Serapias à petites fleurs, et ce pour une durée de 20 ans.

4. COLLECTIVITES LOCALES

Le CENC accompagne les collectivités maître-d'ouvrage dans la mise en œuvre de leurs projets. Les travaux réalisés (inventaires, études, conseils…) visant à améliorer les connaissances doivent servir d'outils d'aide à la décision dans l'aménagement et la gestion du territoire.

4.1 Interventions concertées avec la Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien.

Le CENC a réalisé plusieurs études et inventaires sur le territoire de la CAPA concernant des espèces protégées, patrimoniales fortement emblématiques tels que la tortue d'Hermann (testudo Hermannii), le milan royal (milvius milvius) et le sérapias méconnu (serapias neglecta)

C'est dans cette optique qu'il a été envisagé l'analyse des données existantes concernant ces espèces, afin d'élaborer des cartes représentant ou modélisant la sensibilité des espèces ciblées vis-à-vis du territoire de la CAPA, ainsi que des cartes de perméabilité et des cartes de risques vis-à-vis de ces espèces.

Les outils développés sont issus de l'analyse des données existantes et aboutissent à des modélisations, c'est-à-dire des modèles de probabilité. Même si certaines représentations sont un reflet de la réalité puisque les données sont connues et la présence des espèces avérées, d'autres proposent d'extrapoler les connaissances sur le territoire. Il s'agit donc de modélisations basées sur des données réelles et des dires d'experts. Destinées à mobiliser les connaissances, stimuler la réflexion et anticiper les enjeux. Elles aboutissent à des cartes de modélisation du risque et permettent *in fine* d'anticiper les répercussions éventuelles d'une action prévue par rapport aux critères ciblés.

La représentation de telles situations permet alors de mieux apprécier les enjeux, de réaliser des diagnostics et d'élaborer enfin des scénarios préfigurant des solutions et les priorités d'intervention pour les mettre en application. Elles trouvent leur place de manière intégrante dans un plan de gestion.

Ces travaux doivent servir à l'autorité compétente dans l'élaboration ou la révision de son document d'urbanisme (PLU, PLUI) ou dans la réalisation de son

SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Ils sont également utilisés comme vecteur de communication ou de sensibilisation à la biodiversité lors d'animations pédagogiques en milieu scolaire par exemple.

4.2 Accompagner la ville de Bastia dans la préservation de la biodiversité : la protection des Martinets dans le centre ancien.

Le CEN Corse (Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse) a été mandaté en 2015 par la ville de Bastia afin de réaliser une étude de recensement et de protection des martinets. Deux espèces nichent à Bastia, le martinet noir (*Apus apus*) et le martinet pâle (*Apus pallidus*). Ils se reproduisent quasi exclusivement en milieu urbain en utilisant les cavités des vieux bâtiments pour établir leur nid.

La menace principale pour ces deux espèces est la perte d'habitat lors de rénovations de bâtiments par obstruction des cavités de nidifications. Le CEN Corse a donc réalisé un inventaire des colonies au niveau du centre ancien de Bastia. La zone d'étude a été limitée au secteur où cette problématique est la plus cruciale.

En 2017, comme chaque année, nos actions sur les martinets ont portées sur trois axes :

- L'Inventaire des colonies : poursuite du travail effectué depuis deux ans
- Le suivi des chantiers de rénovation : ce suivi permet de proposer des solutions à la perte d'habitat engendré par les travaux de réfections des immeubles du centre ancien (essentiellement par la pose de nichoirs).
- La sensibilisation du public : informer les scolaires et le grand public de la nécessité de protection de la biodiversité urbaine que constitue la population de martinet de Bastia.

L'effectif provisoire estimé dans le centre ancien et une partie de la ville est de 400 à 600 couples de martinets (noir et pâle).

Près de 50 nichoirs ont été installés et répartis sur une dizaine de copropriétés.

Le CEN Corse a participé à la première édition de la Festa di u Veranu pour sensibiliser le public et les scolaires à la protection des martinets.

ORGANISATION ASSOCIATIVE & FONCTIONNELLE

En 2017, l'Association a été administrée par un conseil de 13 membres :

- Mme Rosy JUDAIS – BOLELLI, Présidente d'Honneur ;
- M. Michel LEENHARDT, membre du Bureau (Président jusqu'au 12 juin 2015)
- M. Dominique TASSO, Président à compter du 13 juin 2015,
- M. Claude BAUDET, Vice-Président,
- M. Guy CALMELS, Trésorier,
- M. Thierry DEFLANDRE, Secrétaire général,
- M.Pascal WOHLGEMUTH, membre du bureau
- M. José ALESSANDRI,
- M. Lilian BERTAUDIERE,
- M. Camille BORGHETTI,
- Mme Michelle LAFAY
- Mme Nathalie LEGRAND,
- M. Jacques LEONI,
- Mme Catherine LUIGI.

Les administrateurs se sont réunis durant l'année 2017 aux dates suivantes :

Assemblée générale statuaire	Conseil	Bureau
Assemblée générale le 08/07	01/04/2017	04/02/2017
	17/06/2017	21/03/2017
	19/08/2017	22/05/2017
	09/12/2017	16/09/2017
		16/12/2017

Le conseil d'administration

Dominique TASSO
Président

Claude BAUDET
Vice-Président

Guy CALMELS
Trésorier

Thierry DEFLANDRE
Secrétaire général

Nathalie LEGRAND
Secrétaire générale adjointe

Michel LEENHARDT
Administrateur

Pascal WOHLGEMUTH

Membre du bureau

Catherine LUIGI

Administratrice

Michèle LAFAY

Administratrice

José ALESSANDRI
Administrateur

Jacques LEONI
Administrateur

Camille BOGHETTI
Administrateur

Orlane SUSTANDAL
Administratice

L'équipe permanente :

L'équipe se compose de **13 salariés en Contrats à Durée Indéterminée et 1 salarié en CDD** répartis sur les 2 sites de travail de Borgo (siège de l'association) en Haute-Corse et Propriano en Corse du Sud.

Nom	Fonction	Type de contrat	Date d'entrée
Fabien ARRIGHI	Directeur	CDI	15/06/2016
Gilles FAGGIO	Chargé de mission	CDI	01/11/1992
Arnaud LEBRET	Chargé de mission	CDI	01/06/1998
Valérie BOSC	Chargée de mission	CDI	01/03/2001
Caroline MASSONI	Chargée d'études	CDI	01/04/2010
Claudia ORSINI	Secrétaire comptable	CDI	01/06/2010
Romain FLEURIAU	Chargé d'études	CDI	01/12/2010
Julie PEINADO	Chargée d'études	CDI	01/01/2011
Ludovic LEPORI	Chargé d'études	CDI	01/01/2012
Sébastien CART	Chargé d'études	CDI	31/01/2014
Gwennaëlle DANIEL	Chargée d'études	CDI	04/09/2014
Juliette LINOSSIER	Chargée d'études	CDD	10 mois
Julien BERGES	Chargé d'études	CDI	Depuis le 21/11/16
Delphine TRIPONEL	Chargée d'études	CDI	01/07/2017

En liaison avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et l'atelier technique des Espaces Naturels (ATEN), le CEN Corse assure avec l'aide d'Uniformation, la formation de ses salariés.

Service civique

L'Association a accueilli une jeune volontaire en service civique, Madame Lavinia ALECSA. Elle a apporté sa contribution avec une mission particulière visant à renforcer les liens entre l'association et ses bénévoles mais également pour valoriser et faire connaitre les activités de l'association auprès de tous les publics. Le Chargé de Mission Arnaud LEBRET a assuré son encadrement.

Les principaux mouvements de personnel :

Juliette LINOSSIER, Docteur en écologie, a été recruté en CDD afin de renforcer l'équipe sur la réalisation des listes rouges amphibiens/reptiles/oiseaux nicheurs.

Suite au départ de Caroline MASSONI en cours d'année, Delphine TRIPONEL, titulaire d'un BTS GPN et en fin de contrat CDD s'est vue proposée le poste laissé vacant et a été titularisée en CDI. Le poste étant basé à Borgo.

Dans le cadre de la réorganisation interne, Gwennaelle DANIEL a été promue chargée de mission sur l'antenne de Propriano.

L'organisationnel :

Le travail de restructuration et réorganisation initié en 2016 s'est poursuivi dans des conditions souvent difficiles, liées aux difficultés récurrentes du manque de trésorerie et la situation financière dans son ensemble. Afin de pouvoir apporter des solutions rapides suite à cette situation, l'association s'est imposée un plan de redressement qu'elle a initiée en juillet pour une mise en œuvre immédiate. Les mesures instaurées doivent permettre un retour à l'équilibre. Ce travail bénéficiera d'un accompagnement pour 2018 et 2019 puisque le CENC a demandé et obtenu un **Diagnostic Local d'Accompagnement** via Corse active. Le dispositif permettra un accompagnement sur 2 axes importants : La stratégie de développement et les finances ainsi que la Gestion des Ressources Humaines.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, une grande partie du parc informatique a été renouvelé et que le serveur a été optimisé.

L'objectif étant de professionnaliser la structure pour assurer la pérennité de ses actions et de ses missions au service de la préservation des espaces naturels de Corse et de leur biodiversité.

L'équipe salariée au 31/12/2017

Fabien ARRIGHI
Directeur

Claudia ORSINI
Assistante gestion comptable

Arnaud LEBRET
Chargé de missions
Animations EED

Gilles FAGGIO
Chargé de missions
Ornithologie

Valérie BOSC
Chargée de missions
Herpétologie - Zones humides

Gwennaëlle DANIEL
Chargée de missions
Tous domaines

Julien BERGES
Chargé d'études
Zones humides

Romain FLEURIAU
Chargé d'études
Zones humides

Julie PEINADO
Chargée d'études
Zones humides

Ludovic LEPORI
Chargé d'études
Ornithologie

Sébastien CART
Chargé d'études
Ornithologie

Delphine TRIPONEL
Chargée d'études

Les finances :

Le compte de résultat 2017 :

Total des produits : 632 953 € (exercice N-1 : 596 847 €)

Total des charges : 636 322 € (exercice N-1 : 663 086 €)

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs : 36 016 €

Résultat de l'exercice : + 32 647 € (exercice N-1 : - 66 239 €)

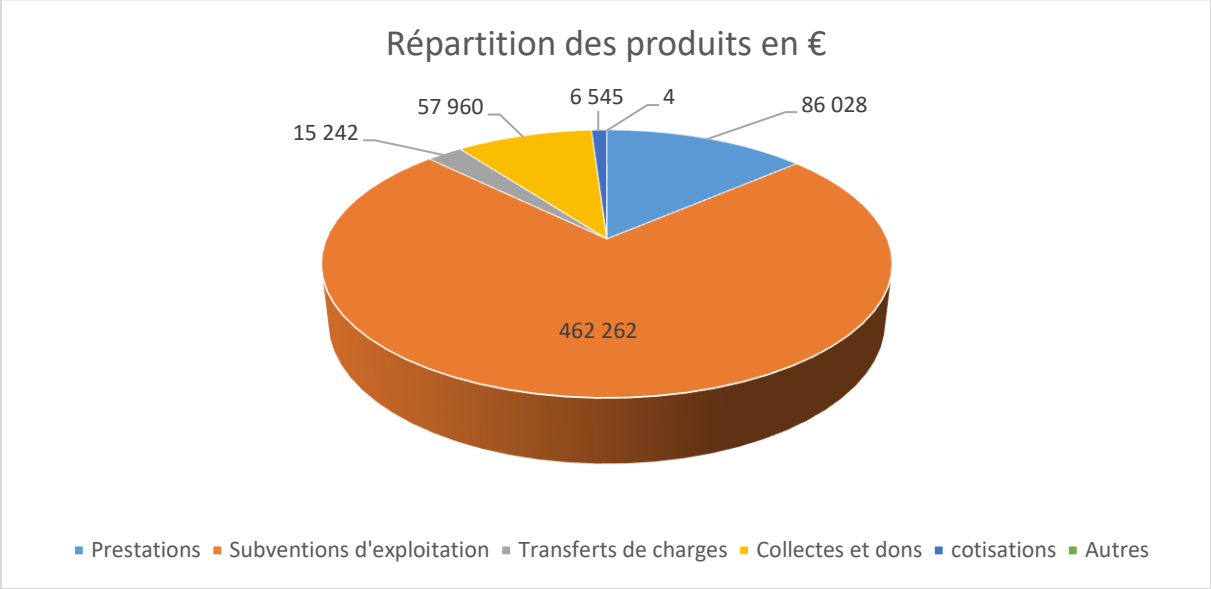

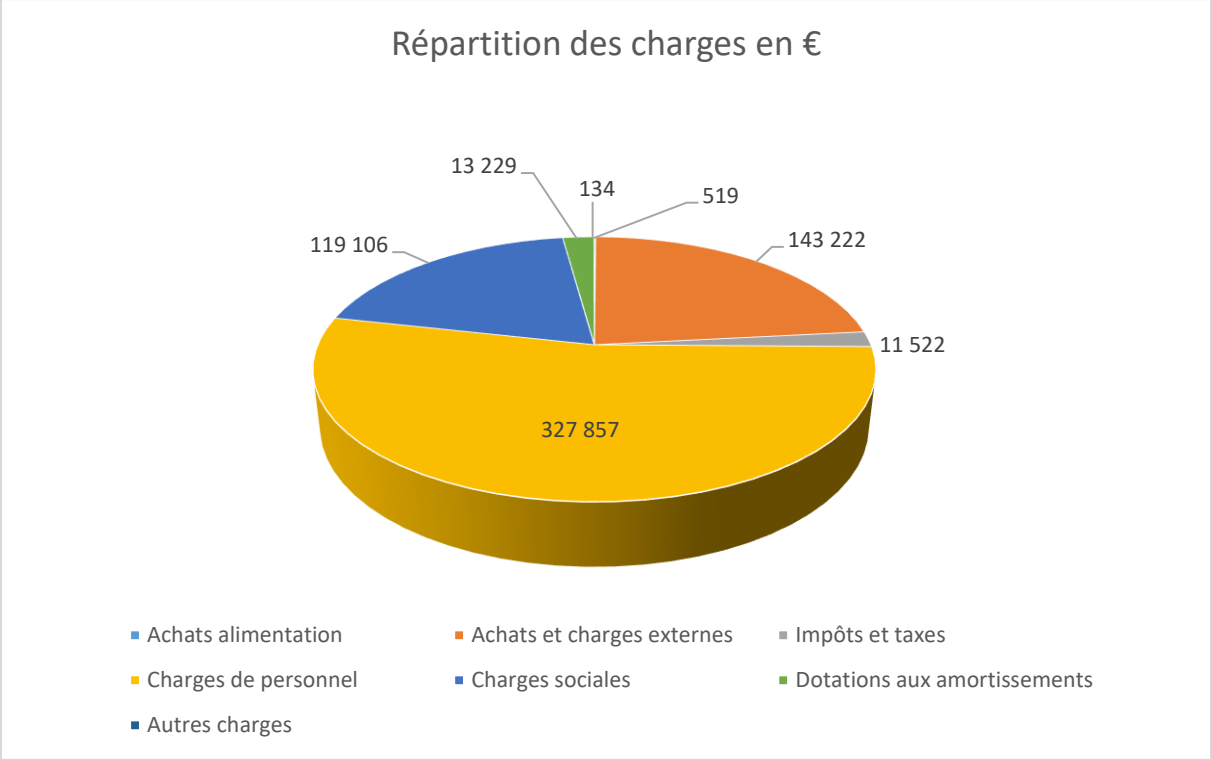

Si l'exercice 2017 semble positif au regard du compte de résultat avec un excédent de 32 647 €, la situation du CENC reste cependant très fragile et la trésorerie toujours précaire.

Néanmoins, le plan de redressement mis en œuvre et les efforts réalisés en matière de gestion financière semblent peu à peu porter leurs fruits. Associés au soutien et aux aides exceptionnelles de nos principaux partenaires parmi lesquels la Collectivité de Corse, l'Office de l'environnement de la Corse et la DREAL Corse, ils contribuent à entamer progressivement un retour à l'équilibre.

Le budget prévisionnel 2018 :

	CHARGES	Prévision	Part en %		PRODUITS	Prévision	Part en %
60	Achats	34 650,00	5,65%	70	Services	118 720,00	19,37%
61	Services Extérieurs	35 200,00	5,74%			0,00	0,00%
62	Autres Services Extérieurs	81 500,00	13,30%			0,00	0,00%
63	Impôts et Taxes	12 000,00	1,96%			0,00	0,00%
64	Charges de personnel	429 520,00	70,08%	74	Subventions d'exploitation	414 600,00	67,65%
65	Autres Charges de gestion	0,00	0,00%	75	Autres produits de gestion	7 500,00	1,22%
66	Charges financières	1 000,00	0,16%	76	Produits financiers	0,00	0,00%
67	Charges Exceptionnelles	0,00	0,00%	77	Pdts Exceptionnels RAR	38 550,00	6,29%
68	Dotations et provisions	3 000,00	0,49%	78		0,00	0,00%
			0,00%	79	Transfert de charges	17 500,00	2,86%
86	Valorisation des contributions	16 000,00	2,17%	87	Valorisation du bénévolat	16 000,00	2,17%
TOTAL CHARGES		612 870,00	100 %	TOTAL PRODUITS		612 870,00	100 %
RESULTAT		0,00					

Le budget prévisionnel 2018 est bien inférieur à celui de 2017. Il tient compte du plan de redressement mis en œuvre, notamment au niveau des charges et plus particulièrement des charges de personnel qui sont en nette diminution par rapport au réalisé 2017 (471 000 €).

Le CEN Corse est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) :

Conservatoires d'espaces naturels La Fédération

Nos partenaires financiers publics :

Nos partenaires financiers privés :

Nos partenaires techniques :

Le CEN-Corse a participé aux programmes suivants (non exhaustif) :

Et avec le concours de sponsors :

Conservatoire d'espaces naturels Corse

Conservatoire d'espaces Naturels Corse

Maison Andreani
871, avenue de Borgo
20290 BORGO

04 95 32 71 63

2, rue de la Miséricorde
20100 PROPRIANO

04 95 28 92 62

contact@cen-corse.org

Adhérez au CEN Corse en vous rendant sur le site internet : www.cen-corse.org

Likez nos publications et partagez-les sur facebook !

Réalisation CEN Corse. 2017 Crédit photo : CEN Corse (G. Faggio, C.Massoni, J. Bergès) ; René Roger ; V Grisol.